



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 31/03/2016	Dossier complet le	N° d'enregistrement F01116P0016

1. Intitulé du projet

Renouvellement des conduites de transport et de distribution d'eau potable dans le cadre du prolongement de la ligne de tramway T7 à Athis-Mons et Juvisy-sur-Orge.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
18° Installation d'aqueduc et de canalisations d'eau potable	Pose de : - DN 400 : 821,41 ml soit 328,56 m ² - DN 200 : 1067,83 ml soit 213,57 m ² - DN variables 100-200 : 4424,07 ml soit 690,08 m ² Surface au sol globale : 1232,21 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Les travaux consistent :

- d'une part, en le renouvellement d'une conduite de transport d'eau potable située sous l'avenue François Mitterrand située sur la commune d'Athis-Mons et sous l'avenue de la Cour de France située sur la commune de Juvisy-sur-Orge sur un linéaire de 1889,24 ml ;
- d'autre part, en le renouvellement de divers tronçons de conduites de distribution d'eau potable situés principalement sous l'avenue François Mitterrand (Athis-Mons) et sous l'avenue de la Cour de France (Juvisy-sur-Orge) et ponctuellement sur diverses voies de la commune de Juvisy-sur-Orge. Le linéaire global de conduites de distribution représente 4424,07 ml.

Les travaux s'inscrivent dans le projet de prolongement du tramway T7 porté par le STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France).

4.2 Objectifs du projet

Le projet de renouvellement des conduites a pour objectif de pérenniser le réseau d'alimentation en eau potable des communes d'Athis-Mons et de Juvisy-sur-Orge et d'adapter son tracé en fonction du projet de prolongement de la ligne T7 du tramway.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le renouvellement des conduites sera effectué par sections de 50 à 70 m environ, à l'avancement en progressant du Sud vers le Nord de la RN7. Les tronçons de conduites de distribution sur la commune de Juvisy-sur-Orge sont de faibles linéaires et seront traités ponctuellement. La pose se fera en tranchée ouverte. Les fouilles seront fermées et remises en état à l'avancement afin de limiter les impacts sur la circulation et les riverains. La durée globale des travaux est estimée à 15 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas d'intervention particulière lorsque la conduite est en service excepté des opérations ponctuelles pour en assurer la maintenance en cas de fuite par exemple.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Pas de procédure administrative d'autorisation pour ce projet.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- DN 400 : 821,41 ml	328,56 m ² au sol
- DN 200 : 1067,83 ml	213,57 m ² au sol
- DN variables 100-200 : 4424,07 ml	690,08 m ² au sol

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹
Transport Départ : Carrefour de la Belle Etoile Arrivée : 50 m au Nord de l'avenue Jean Pierre Bénard Distribution Départ : Carrefour de l'Observatoire Arrivée : rue du Dr Roux	<p>Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___</p> <p>Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :</p> <p>Point de départ : Long. 48° 41' 54" N Lat. 2° 22' 49" E</p> <p>Point d'arrivée : Long. 48° 43' 01" N Lat. 2° 22' 16" E</p> <p>Communes traversées :</p> <p>Athis-Mons Juvisy-sur-Orge</p>

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le projet sera implanté sous première voie de circulation en limite de trottoir de part et d'autre de la RN7.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Blank area for providing details of urban planning documents.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Chateau d'Athis Mons Eglise Saint Denis d'Athis Mons Croix autel de Juvisy sur Orge
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Approuvé
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des pompages d'eau en fond de fouille seront éventuellement nécessaires durant les travaux, toutefois les débits concernés seront très faibles et temporaires. Une étude géotechnique en cours, associée à un suivi piézométrique permettra d'identifier les éventuels pompages nécessaires.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'implantation des canalisations en sous-sol implique la production de déblais qui seront évacués selon les filières adaptées.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les déblais seront remplacés par des matériaux d'apport.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera source de bruit mais les nuisances sonores seront limitées à la phase travaux (aucune nuisance en phase exploitation).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet pourra être source de vibrations mais les nuisances seront limitées à la phase travaux (aucune nuisance en phase exploitation).
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Limité aux échappement des engins de chantier. Dans le cadre de sa certification ISO 14001, le SEDIF demande l'utilisation d'engins homologués et contrôle les carnets d'entretien.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier pourra engendrer des rejets dans les eaux superficielles de manière indirecte (égouts). Les eaux issues du chantier et de ses installations seront déshuilées et décantées avant rejet. Les rejets possibles sont les suivants : ·Liquide de désinfection de conduite ·Eau boueuse ou souillée extraite de la tranchée ·Raccordement des baraques de chantier sur le réseau EU Aucune émission en phase exploitation.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les déblais excédentaires de chantier seront envoyés dans des décharges spécialisées selon la réglementation en vigueur. Les déchets du chantier seront gérés selon leur type : - Tri sélectif et collecte des Déchets Industriels Banals (DIB), déchets inertes (déblais de puits et de tranchées) - Tri sélectif et collecte des Déchets Industriels Spéciaux (DIS) : amiante si présence dans enrobés (diagnostic en cours de réalisation). Aucune production en phase exploitation.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, le chantier engendrera des modifications de la circulation automobile. Des déviations seront mises en place, ces dernières sont validées avec les acteurs locaux (Conseil départemental, communes d'Athis-Mons et Juvisy-sur-Orge, CALPE) et feront l'objet d'une communication auprès des riverains du chantier.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Ce projet s'inscrit dans le dévoiement des réseaux concessionnaires lié au prolongement du tramway T7 entre les villes d'Athis-Mons et de Juvisy-sur-Orge.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le tracé de la nouvelle canalisation est implanté sous voirie dont les sous-sols sont déjà occupés partiellement par des réseaux concessionnaires existants.

En ce sens, il ne semble pas nécessaire que ce projet fasse l'objet d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature

Le Président,

André SANTINI
 Ancien Ministre
 Député-Maire d'Issy-les-Moulineaux

Renouvellement des conduites de transport et de distribution dans le cadre du prolongement de la ligne T7 du tramway sur les communes d'Athis-Mons et de Juvisy-sur-Orge

Plan de situation

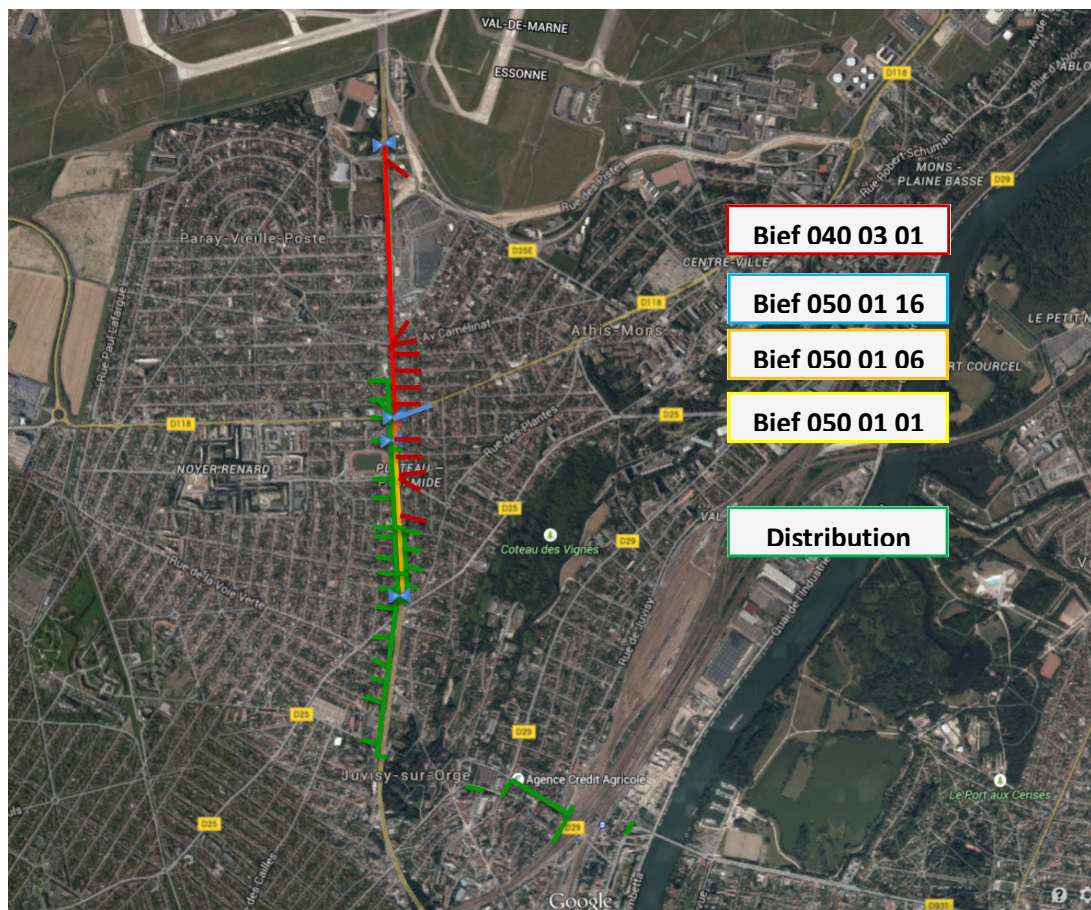


Schéma global d'implantation du tracé

Atlas photographique du projet

Conduites de transport

Conduite principale (du Nord au Sud de l'avenue François Mitterrand)

La vanne d'isolement au Nord de l'avenue François Mitterrand est située sur le trottoir Est. A partir de cette vanne, la nouvelle conduite sera posée sous trottoir le long de la zone d'espaces verts, jusqu'au croisement avec de la piste cyclable.

La conduite traversera ensuite perpendiculairement la future plateforme en direction du parking du Carrefour avant de revenir sous le trottoir Est de l'avenue François Mitterrand et de traverser le carrefour.



Vues de l'extrémité Nord du tracé

Le tracé se poursuit sur le trottoir Est puis traverse la bordure au niveau des zébra de bus (un arrêt provisoire sera à prévoir pendant la réalisation des travaux dans cette zone). La conduite est ensuite déportée à nouveau sur la première voie de circulation afin de contourner les escaliers d'accès à l'ouvrage souterrain pour la traversée piétonne de l'avenue François Mitterrand.





Vues du tracé entre la voirie d'accès au Carrefour et la traversée piétonne

La conduite chemine ensuite le long de la bordure Est jusqu'au croisement avec la rue du Maréchal Leclerc, puis est légèrement déviée sur la première voie de circulation entre les croisements avec la rue du Maréchal Leclerc et avec la rue de la Pointe. Elle est ensuite repositionnée le long de la bordure jusqu'au croisement avec la rue de Bellevue, c'est-à-dire sur la majeure partie du linéaire.



Vues du tracé entre la traversée piétonne et la rue de Bellevue

A partir du croisement avec la rue de Bellevue, le réseau France Télécom ainsi que la conduite de distribution AEP existante ne permettent pas de prolonger le tracé du feeder projeté de manière rectiligne, au droit de la bordure. Celui-ci est donc dévié sous le trottoir Est sur environ 51 ml. A quelques mètres en amont de l'impasse du rond-point, la conduite est à nouveau déviée sous voirie, au droit de la bordure avant le raccordement final au niveau de la station d'Athis-Mons.



Vues de l'extrémité Sud du tracé

Tronçon de l'avenue Marcel Sembat

L'avenue Marcel Sembat dispose de trois voies de circulation.

Le trottoir est encombré par la présence d'un réseau France Télécom. Le tronçon de feeder à renouveler sur l'avenue Marcel Sembat sera donc positionné sous chaussée, au niveau de la voie Sud de l'avenue.



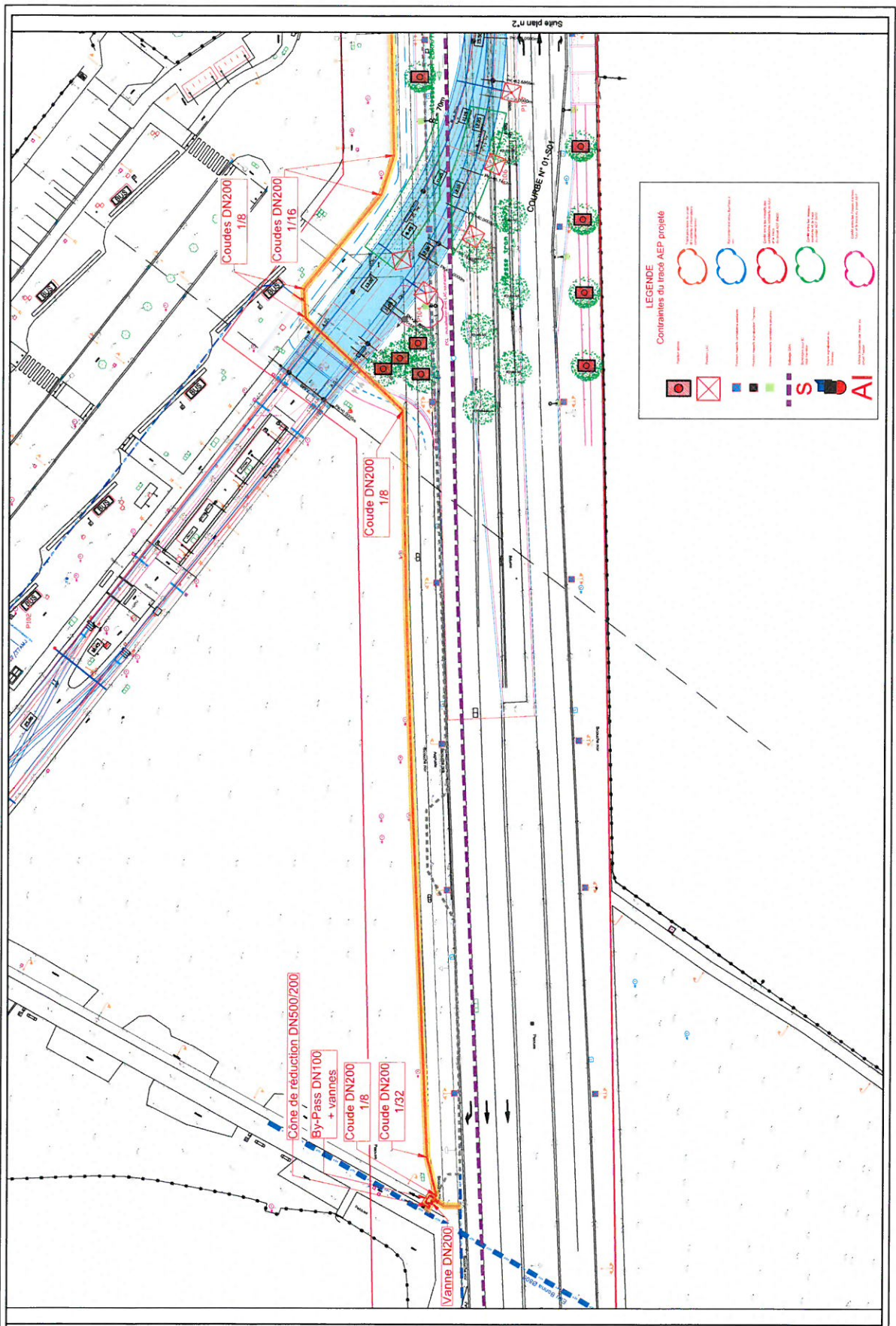
Vue du tracé au niveau du croisement entre l'avenue François Mitterrand et l'avenue Marcel Sembat

Antennes

Les antennes seront renouvelées jusqu'à 50 cm au-delà de la limite d'aménagement telle que définie par le STIF.

Les nouvelles conduites en PEHD seront posées en tranchée ouverte, au droit des existantes jusqu'aux points de raccordements.

Lorsque l'encombrement le permet, il est privilégié une pose des nouvelles conduites sous trottoir mais dans la majeure partie des cas, la pose ne pourra se faire que sous demi-chaussée. Il s'agira donc



LEGÈNDE	
1	Tranche de 0 à 100 m
2	Tranche de 100 à 200 m
3	Tranche de 200 à 300 m
4	Tranche de 300 à 400 m
5	Tranche de 400 à 500 m
6	Tranche de 500 à 600 m
7	Tranche de 600 à 700 m
8	Tranche de 700 à 800 m
9	Tranche de 800 à 900 m
10	Tranche de 900 à 1000 m
11	Tranche de 1000 à 1100 m
12	Tranche de 1100 à 1200 m
13	Tranche de 1200 à 1300 m
14	Tranche de 1300 à 1400 m
15	Tranche de 1400 à 1500 m
16	Tranche de 1500 à 1600 m
17	Tranche de 1600 à 1700 m
18	Tranche de 1700 à 1800 m
19	Tranche de 1800 à 1900 m
20	Tranche de 1900 à 2000 m
21	Tranche de 2000 à 2100 m
22	Tranche de 2100 à 2200 m
23	Tranche de 2200 à 2300 m
24	Tranche de 2300 à 2400 m
25	Tranche de 2400 à 2500 m
26	Tranche de 2500 à 2600 m
27	Tranche de 2600 à 2700 m
28	Tranche de 2700 à 2800 m
29	Tranche de 2800 à 2900 m
30	Tranche de 2900 à 3000 m
31	Tranche de 3000 à 3100 m
32	Tranche de 3100 à 3200 m
33	Tranche de 3200 à 3300 m
34	Tranche de 3300 à 3400 m
35	Tranche de 3400 à 3500 m
36	Tranche de 3500 à 3600 m
37	Tranche de 3600 à 3700 m
38	Tranche de 3700 à 3800 m
39	Tranche de 3800 à 3900 m
40	Tranche de 3900 à 4000 m
41	Tranche de 4000 à 4100 m
42	Tranche de 4100 à 4200 m
43	Tranche de 4200 à 4300 m
44	Tranche de 4300 à 4400 m
45	Tranche de 4400 à 4500 m
46	Tranche de 4500 à 4600 m
47	Tranche de 4600 à 4700 m
48	Tranche de 4700 à 4800 m
49	Tranche de 4800 à 4900 m
50	Tranche de 4900 à 5000 m

NOTES :

1. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
2. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
3. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
4. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
5. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
6. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
7. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
8. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
9. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
10. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
11. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
12. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
13. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
14. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
15. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
16. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
17. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
18. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
19. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
20. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
21. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
22. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
23. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
24. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
25. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
26. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
27. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
28. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
29. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
30. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
31. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
32. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
33. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
34. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
35. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
36. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
37. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
38. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
39. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
40. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
41. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
42. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
43. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
44. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
45. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
46. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
47. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
48. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
49. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.
50. Les ouvrages sont à réaliser conformément aux plans et aux spécifications techniques.

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
14, Rue de Saint-Benoît - 75000 Paris

SEDF
SECTEUR D'ÉTUDES DE FRANCE

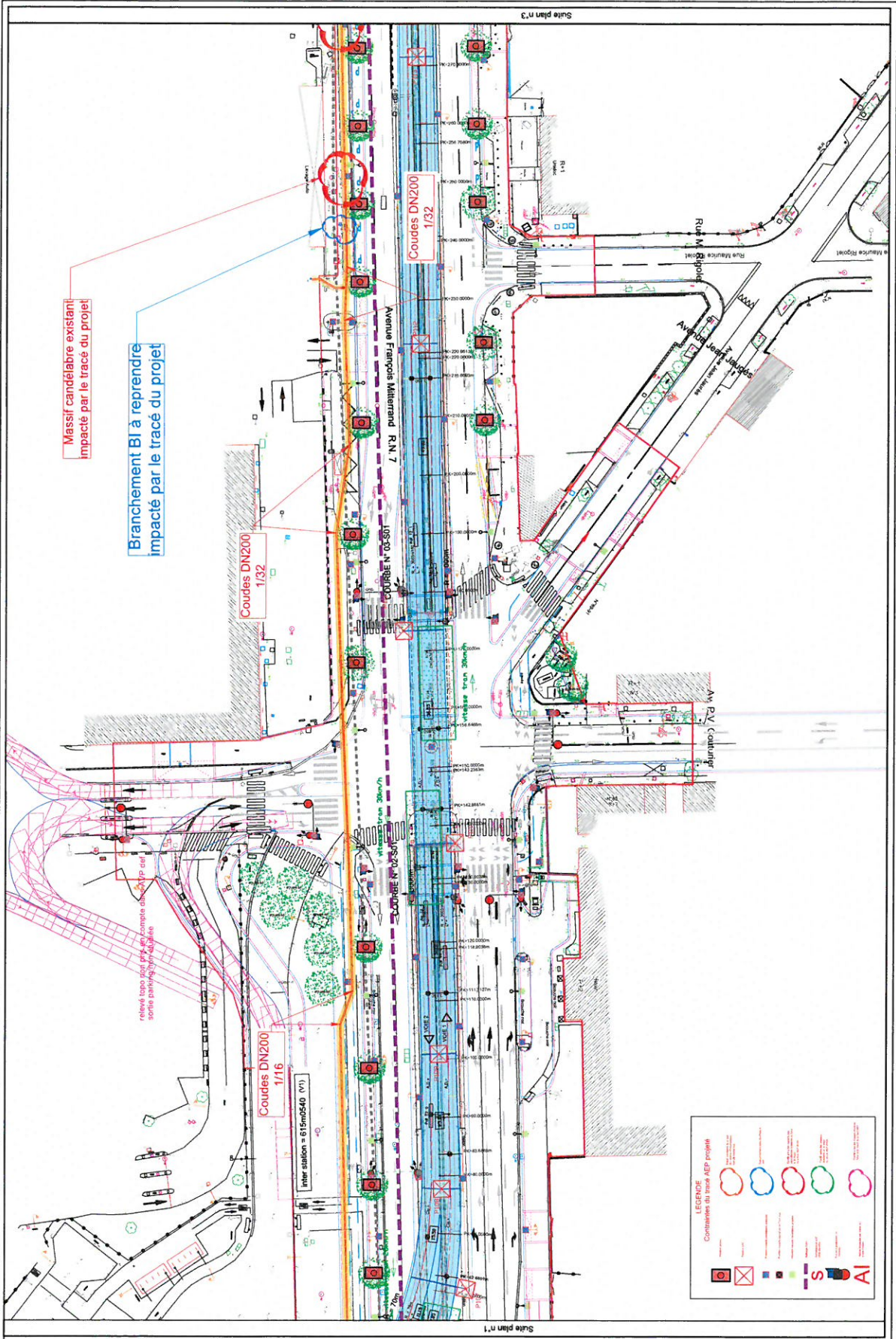
PROLONGATION DU TRAMWAY T7
ENTRE ATHIS-MONS ET JUVISY-SUR-ORGE
Prestation de maîtrise d'œuvre lot 3 - Feeders

AVANT PROJET

VUE EN PLAN

SAFEGE
Ingénierie Conception

2016 250 STRIE 15NMO08-MS14 001 C



Massif candélabre existant impacté par le tracé du projet

Branchements BI à reprendre impactés par le tracé du projet

relevé topo pour prise en compte des points de sortie parking souterrain

LEGENDA	
[Symbol]	Tramway
[Symbol]	Road
[Symbol]	Water Main DN200
[Symbol]	Water Main DN16
[Symbol]	Water Main DN150
[Symbol]	Valve
[Symbol]	Hydrant
[Symbol]	Hydrant Connection
[Symbol]	Manhole
[Symbol]	Plant
[Symbol]	Other

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
14, Rue Saint-Benoît - 75009 Paris

PROLONGATION DU TRAMWAY T7
ENTRE ATHIS-MONS ET JUVISY-SUR-ORGE

MAIRIE DE JUVISY-SUR-ORGE
14, Rue Saint-Benoît - 75009 Paris

SAFEGE
Hydramatix Concret

2015 250 8 TR01 - TSMAC068.MS14 - 002.C

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX
SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
14, Rue Saint-Benoît - 75009 Paris

PROLONGATION DU TRAMWAY T7
ENTRE ATHIS-MONS ET JUVISY-SUR-ORGE

SAFEGE
Hydramatix Concret

2015 250 8 TR01	TSMAC068.MS14	002.C
N°	Etat	Etat
1	10/01/2015	10/01/2015
2	10/01/2015	10/01/2015
3	10/01/2015	10/01/2015
4	10/01/2015	10/01/2015
5	10/01/2015	10/01/2015
6	10/01/2015	10/01/2015
7	10/01/2015	10/01/2015
8	10/01/2015	10/01/2015
9	10/01/2015	10/01/2015
10	10/01/2015	10/01/2015

LEGENDE
Contraintes du tracé AEP projeté

	Travaux de génie civil
	Travaux de peinture
	Travaux de peinture
	Travaux de peinture
	Travaux de peinture
	Travaux de peinture
	Travaux de peinture
	Travaux de peinture
	Travaux de peinture
	Travaux de peinture
	Travaux de peinture
	Travaux de peinture
	Travaux de peinture
	Travaux de peinture
	Travaux de peinture
	Travaux de peinture
	Travaux de peinture
	Travaux de peinture
	Travaux de peinture
	Travaux de peinture
	Travaux de peinture
	Travaux de peinture
	Travaux de peinture
	Travaux de peinture
	Travaux de peinture
	Travaux de peinture
	Travaux de peinture
	Travaux de peinture
	Travaux de peinture
	Travaux de peinture

Branchement Pl à déterminer

Massif candélabre existant
impacé par le tracé du projet

Coudes DN200
1/16

Coudes DN200
1/16

Inter station = 615m0540 (v/i)

LÉGENDE	
COULEUR	DESCRIPTION
ROUGE	Travaux de génie civil
BLEU	Travaux de peinture
VERT	Travaux de peinture
JAUNE	Travaux de peinture
ROSE	Travaux de peinture
ROUGE	Travaux de peinture
BLEU	Travaux de peinture
VERT	Travaux de peinture
JAUNE	Travaux de peinture
ROSE	Travaux de peinture
ROUGE	Travaux de peinture
BLEU	Travaux de peinture
VERT	Travaux de peinture
JAUNE	Travaux de peinture
ROSE	Travaux de peinture

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX
SYNDICAT DES EAUX
D'ILE DE FRANCE
14, Rue Saint-Benoît - 75006 Paris

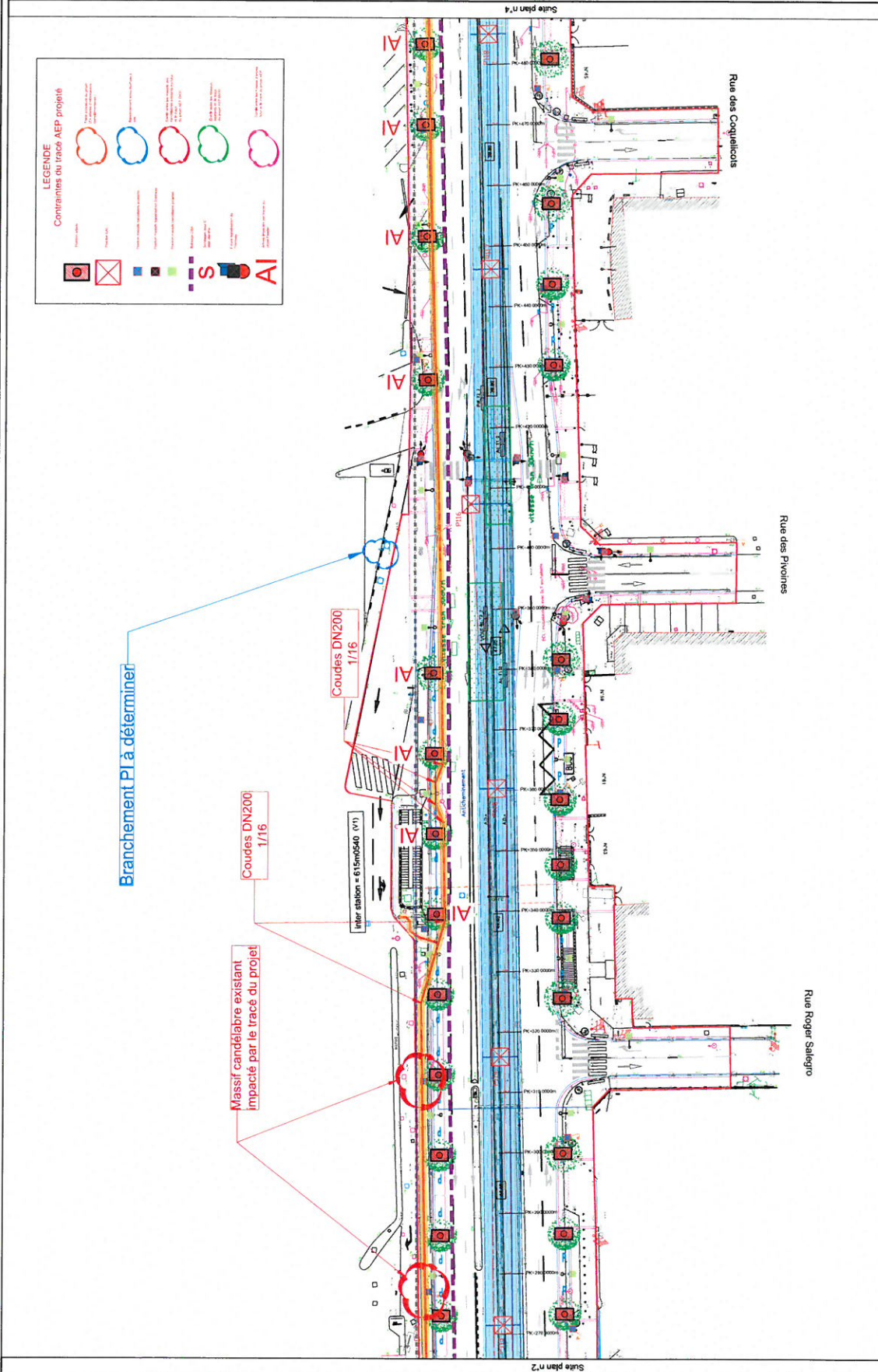
PROLONGATION DU TRAMWAY T7
ENTRE ATHIS-MONS ET JUVISY-SUR-ORGE

AVANT PROJET

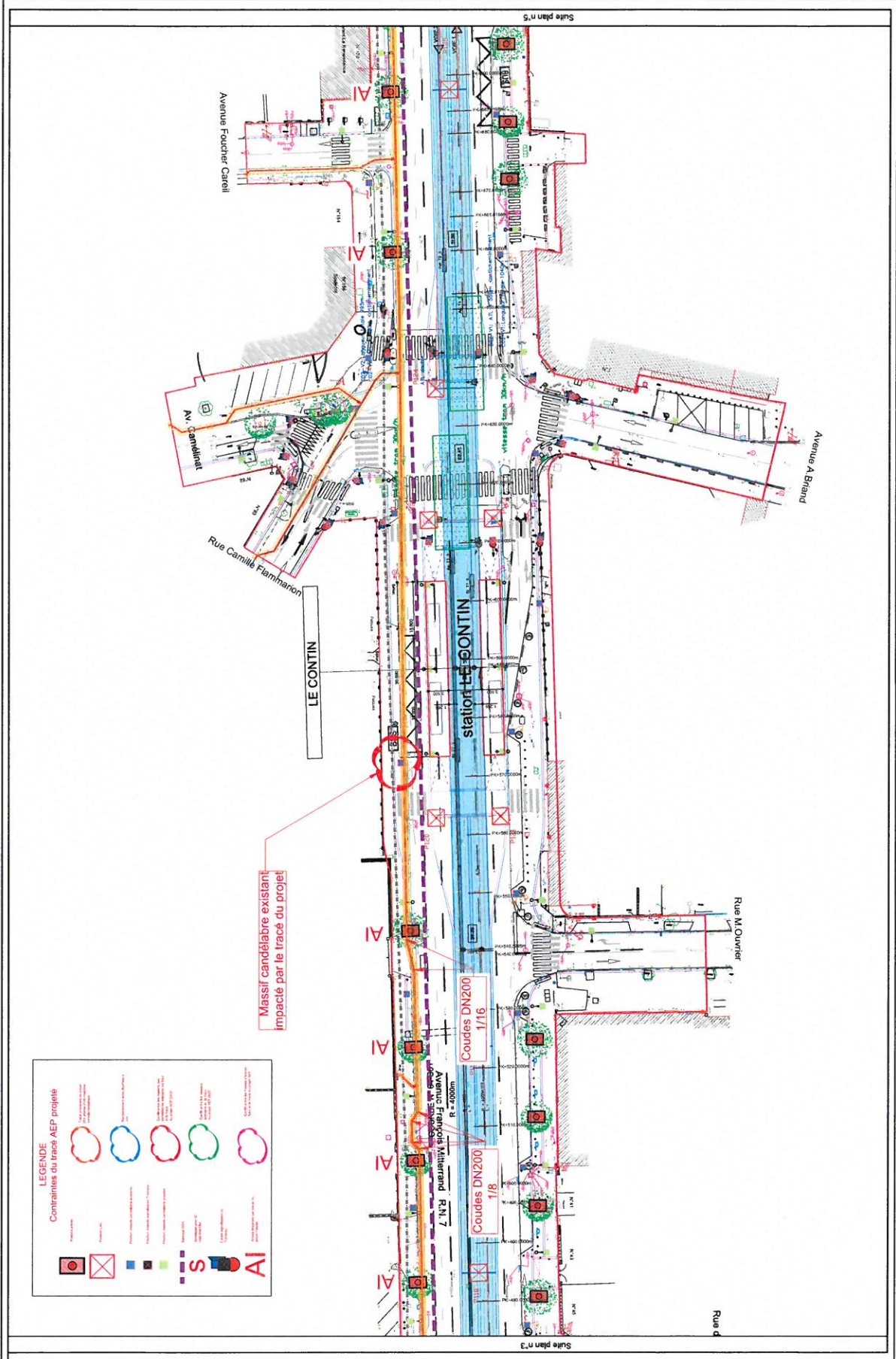
VOIE EN PLAN

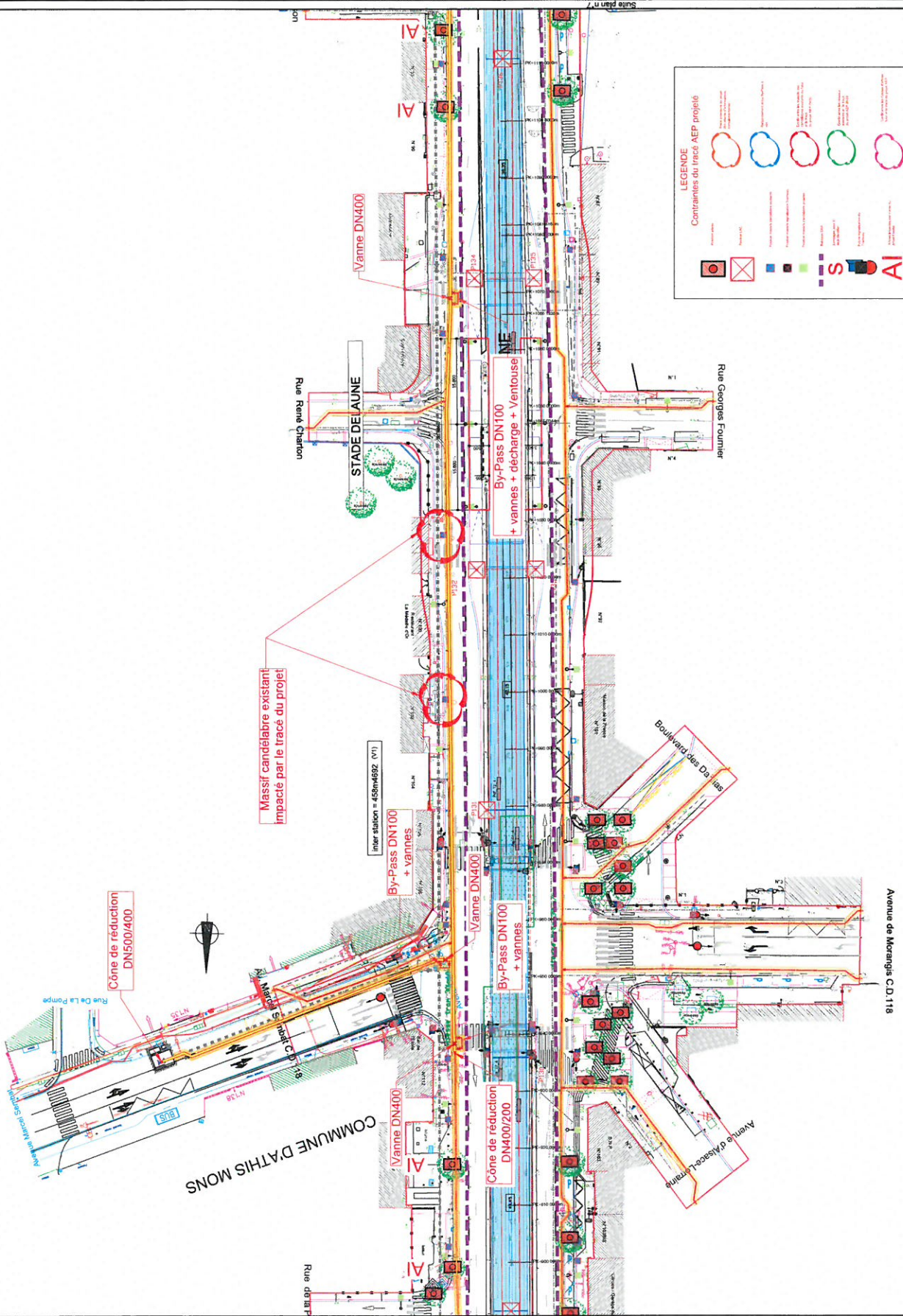
SAFEGE
Ingénierie Conseils

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX	
SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE 14, Rue Saint-Benoît - 75006 Paris	
PROLONGATION DU TRAMWAY T7 ENTRE ATHIS-MONS ET JUVISY-SUR-ORGE	
AVANT PROJET	
VOIE EN PLAN	
SAFEGE Ingénierie Conseils	



LEGE LE SYNDICAT DES EAUX DU LEZOUZ 14, Rue Saint Bernard - 75006 Paris Tél : 01 47 37 70 00 Fax : 01 47 37 70 01 Email : se@se-75.com www.se-75.com		SAFEGE Ingénierie Générale 14, Rue Saint Bernard - 75006 Paris Tél : 01 47 37 70 00 Fax : 01 47 37 70 01 Email : se@se-75.com www.se-75.com	
PROJET Prolongation du tramway T7 entre Athis-Mons et Juvisy-sur-Orge			
AVANT PROJET			
VUE EN PLAN			
2012 260 5 218 - TRANSCAT 2014 14 - 081C			





Commune D'ATHIS MONS

Avenue de Morangis C.D.118

LEGENDE	
	SYMBOL 1
	SYMBOL 2
	SYMBOL 3
	SYMBOL 4
	SYMBOL 5
	SYMBOL 6
	SYMBOL 7
	SYMBOL 8
	SYMBOL 9
	SYMBOL 10

SYNDICAT DES EAUX
D'ILE DE FRANCE
14, Rue Saint-Benoît - 75005 PARIS

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

PROLONGATION DU TRAMWAY T7
ENTRE ATHIS-MONS ET JUVISY-SUR-ORGE

AVANT PROJET

VUE EN PLAN

2012, 02, 02 11H

15/03/2012

15/03/2012

15/03/2012

15/03/2012

15/03/2012

15/03/2012

15/03/2012

15/03/2012

15/03/2012

15/03/2012

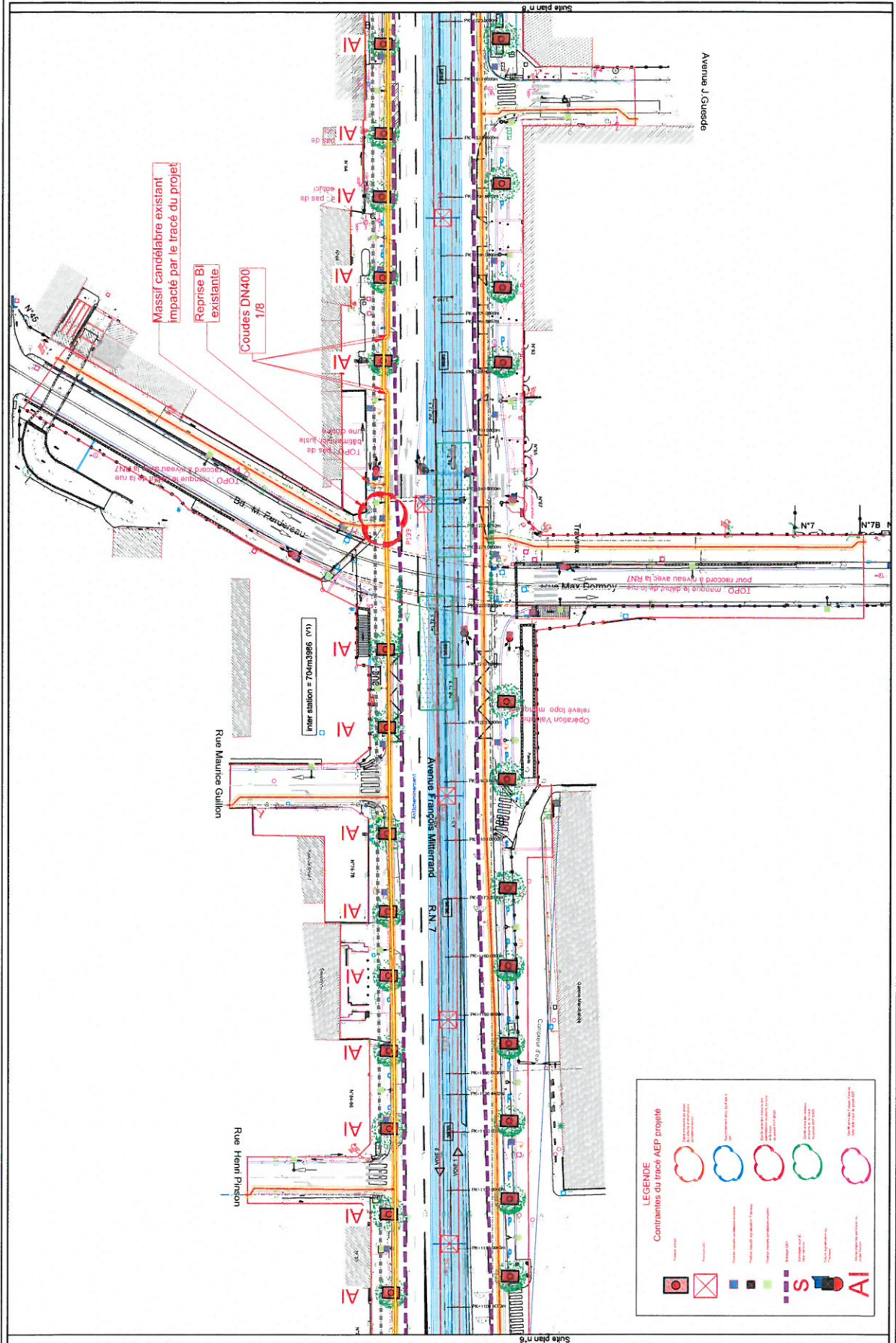
15/03/2012

15/03/2012

15/03/2012

SAGEF
Ingénierie Conseil
SAFEGE
SAS
14, rue Saint-Benoît - 75005 Paris
Tel: 01 47 49 40 40
www.safegedp.com

Projet	PROLONGATION DU TRAMWAY T7
Client	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
Date	2012, 02, 02
Échelle	1:500
Dessiné par	[Nom]
Vérifié par	[Nom]
Approuvé par	[Nom]



LEGENDE
Contraintes du tracé AEP projeté

- Contraintes de voirie
- Contraintes de réseaux
- Contraintes de travaux
- Contraintes de génie civil
- Contraintes de signalisation
- Contraintes de sécurité
- Contraintes de paysage
- Contraintes de patrimoine
- Contraintes de biodiversité
- Contraintes de bruit
- Contraintes de qualité de l'air
- Contraintes de qualité de l'eau
- Contraintes de climat
- Contraintes de santé
- Contraintes de culture
- Contraintes de sport
- Contraintes de loisirs
- Contraintes de tourisme
- Contraintes de commerce
- Contraintes de services
- Contraintes de transports
- Contraintes de mobilité
- Contraintes de logistique
- Contraintes de distribution
- Contraintes de maintenance
- Contraintes de gestion
- Contraintes de planification
- Contraintes de suivi
- Contraintes de contrôle
- Contraintes de validation
- Contraintes de mise en œuvre
- Contraintes de réception
- Contraintes de maintenance
- Contraintes de gestion
- Contraintes de planification
- Contraintes de suivi
- Contraintes de contrôle
- Contraintes de validation
- Contraintes de mise en œuvre
- Contraintes de réception

LEGENDA GENERALE	
	Tracé AEP projeté
	Tracé AEP existant
	Tracé AEP à réviser
	Tracé AEP à supprimer
	Tracé AEP à conserver
	Tracé AEP à compléter
	Tracé AEP à modifier
	Tracé AEP à valider
	Tracé AEP à consulter
	Tracé AEP à étudier
	Tracé AEP à analyser
	Tracé AEP à évaluer
	Tracé AEP à mesurer
	Tracé AEP à contrôler
	Tracé AEP à vérifier
	Tracé AEP à confirmer
	Tracé AEP à garantir
	Tracé AEP à assurer
	Tracé AEP à maintenir
	Tracé AEP à protéger
	Tracé AEP à sauvegarder
	Tracé AEP à préserver
	Tracé AEP à respecter
	Tracé AEP à observer
	Tracé AEP à surveiller
	Tracé AEP à inspecter
	Tracé AEP à examiner
	Tracé AEP à tester
	Tracé AEP à valider
	Tracé AEP à approuver
	Tracé AEP à autoriser
	Tracé AEP à agréer
	Tracé AEP à reconnaître
	Tracé AEP à accuser réception
	Tracé AEP à notifier
	Tracé AEP à adresser
	Tracé AEP à transmettre
	Tracé AEP à adresser
	Tracé AEP à adresser
	Tracé AEP à adresser

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX
SYNDICAT DES EAUX
D'ILE DE FRANCE
14, rue de Valenciennes - 75014 Paris

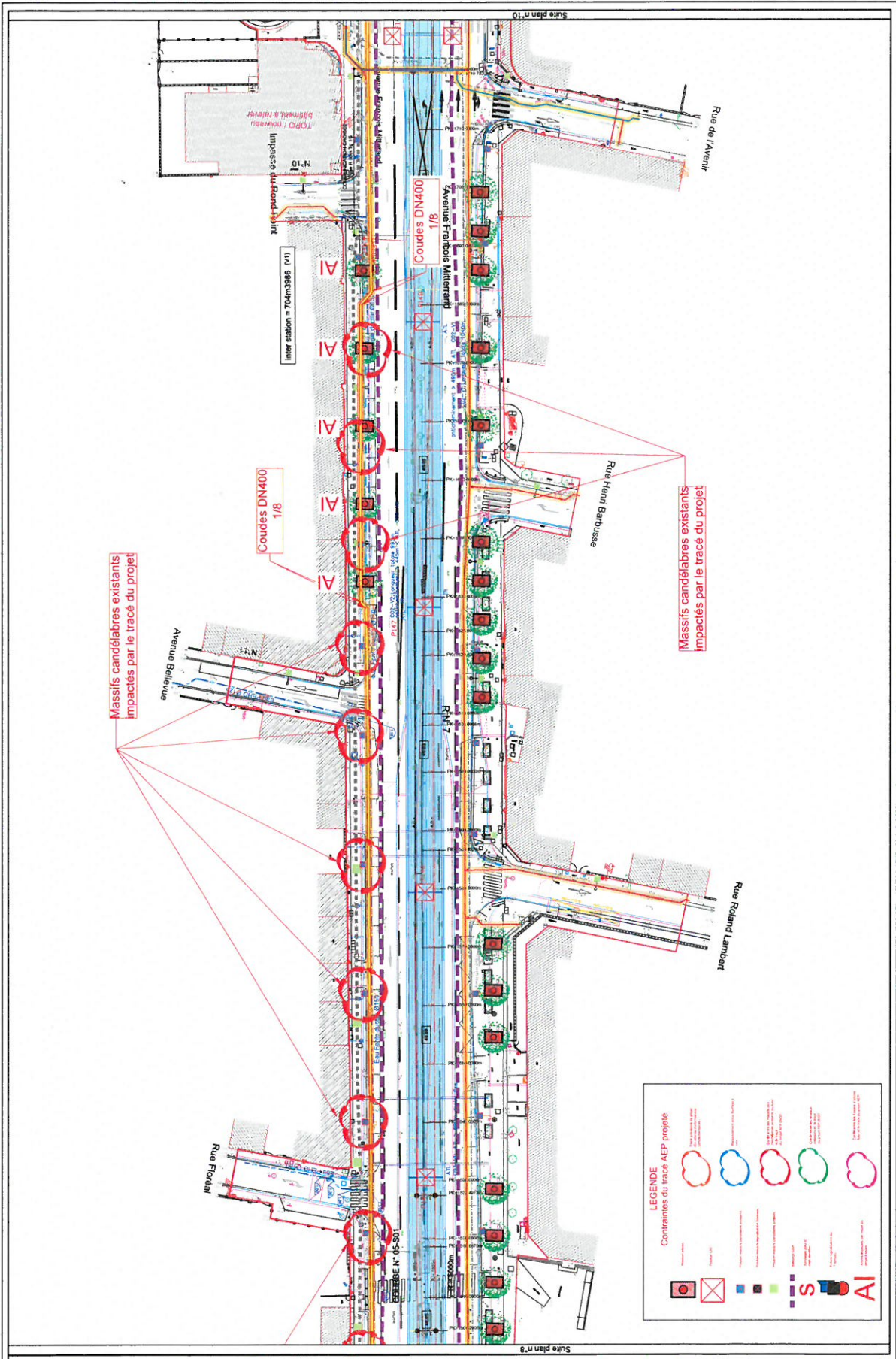
**PROLONGATION DU TRAMWAY T7
ENTRE ATHIS-BOIS ET JOVIS-SUR-ORGE**

Frederics
Prestation de maîtrise d'œuvre lot 3 -

ACCORD CAURE N° 2014001
14, rue de Valenciennes - 75014 Paris

SAFEGE
Ingénierie - Conseil

2015 250 3 1100
1543000604814
007/C



LÉGENDE	
	Tramway existant
	Tramway projeté
	Station
	Arrêt
	Lane tramway
	Lane tramway avec arrêt
	Lane tramway avec arrêt et abri
	Lane tramway avec arrêt, abri et rampe
	Lane tramway avec arrêt, abri, rampe et rampe
	Lane tramway avec arrêt, abri, rampe, rampe et rampe
	Lane tramway avec arrêt, abri, rampe, rampe, rampe et rampe
	Lane tramway avec arrêt, abri, rampe, rampe, rampe, rampe et rampe
	Lane tramway avec arrêt, abri, rampe, rampe, rampe, rampe, rampe et rampe
	Lane tramway avec arrêt, abri, rampe, rampe, rampe, rampe, rampe, rampe et rampe
	Lane tramway avec arrêt, abri, rampe, rampe, rampe, rampe, rampe, rampe, rampe et rampe
	Lane tramway avec arrêt, abri, rampe, rampe, rampe, rampe, rampe, rampe, rampe, rampe et rampe

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
 14, rue Saint-Lambert - 75001 Paris

PROLONGATION DU TRAMWAY T7 ENTRE ATHIS-MONS ET JUVISY-SUR-ORGE

Accord Cadre N° 2014/01
 Prestation de maîtrise d'œuvre lot 3 - Feétudes

SAFEGE Ingénierie Conseils
 10, rue de la République - 91000 Evry
 Tel : 01 69 10 11 10
 Fax : 01 69 10 11 11
 www.safegecanals.com

2015 205 SITE - 1500056814 - 009 0

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
 14, rue Saint-Lambert - 75001 Paris

PROLONGATION DU TRAMWAY T7 ENTRE ATHIS-MONS ET JUVISY-SUR-ORGE

AVANT PROJET

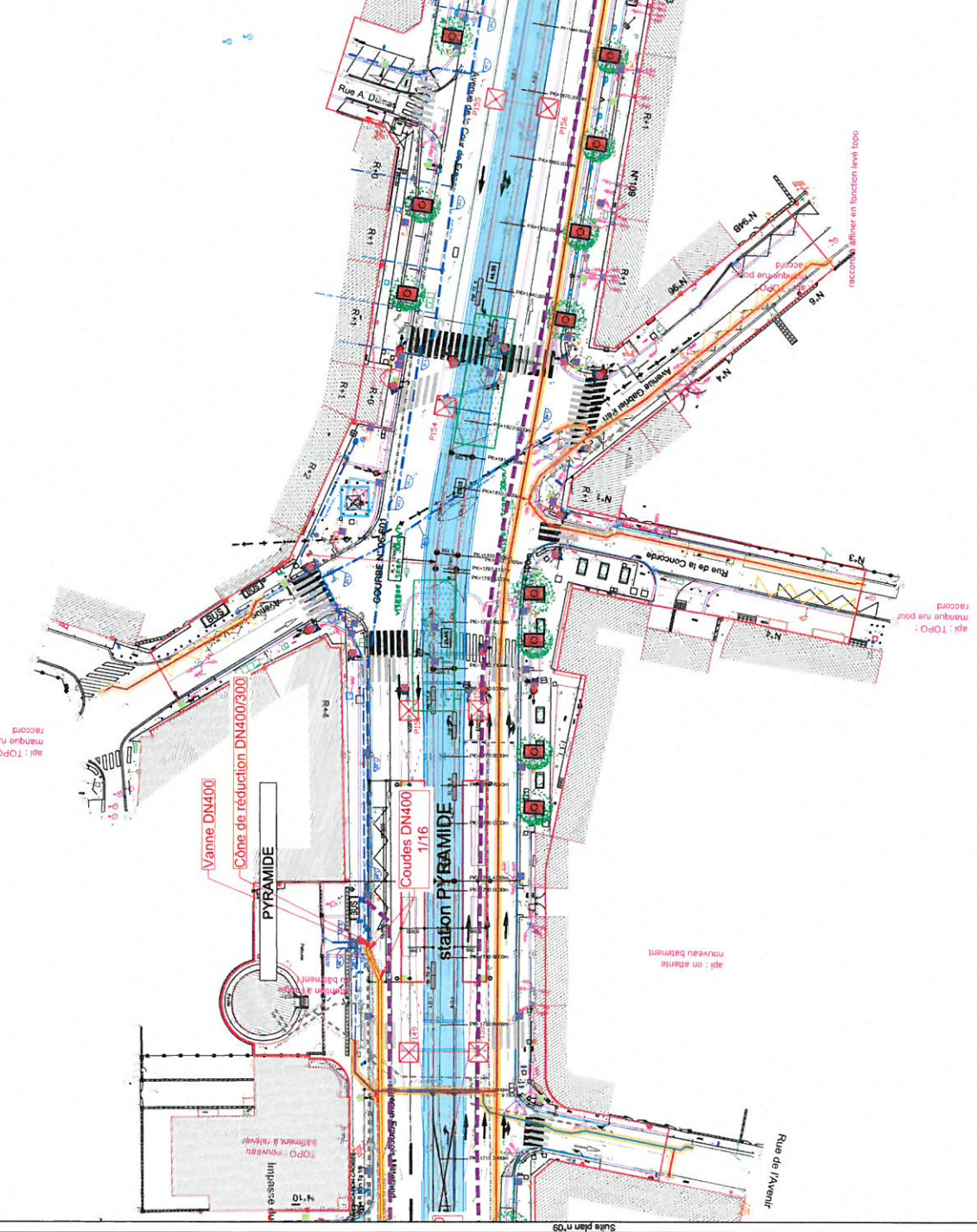
VUE EN PLAN

2015 205 SITE - 1500056814 - 009 0

LEGENDE

Contraintes du tracé AEP projeté

	Pas de passage piétons
	Stationnement
	Tracé souterrain AEP
	Tracé aérien AEP
	Tracé souterrain AEP (hors du tracé principal)
	Tracé aérien AEP (hors du tracé principal)
	Tracé souterrain AEP (hors du tracé principal)
	Tracé aérien AEP (hors du tracé principal)
	Tracé souterrain AEP (hors du tracé principal)
	Tracé aérien AEP (hors du tracé principal)
	Tracé souterrain AEP (hors du tracé principal)
	Tracé aérien AEP (hors du tracé principal)
	Tracé souterrain AEP (hors du tracé principal)
	Tracé aérien AEP (hors du tracé principal)
	Tracé souterrain AEP (hors du tracé principal)
	Tracé aérien AEP (hors du tracé principal)
	Tracé souterrain AEP (hors du tracé principal)
	Tracé aérien AEP (hors du tracé principal)



SYNTESE

1. OBJET DE LA MARCHE PUBLIQUE

2. RÉFÉRENCES

3. CADRE D'APPLICATION

4. RÉGLEMENTAIRE

5. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

6. DÉLAI DE RÉALISATION

7. MONTANT ESTIMÉ

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
14, Rue Saint Benoît - 75006 Paris

COSSARD CASSE (N°1523456)

Prestation de maîtrise d'œuvre lot 3 - Feeders

PROLONGATION DU TRAMWAY T7
ENTRE ATHIS-MONS ET JUVISY-SUR-ORGE

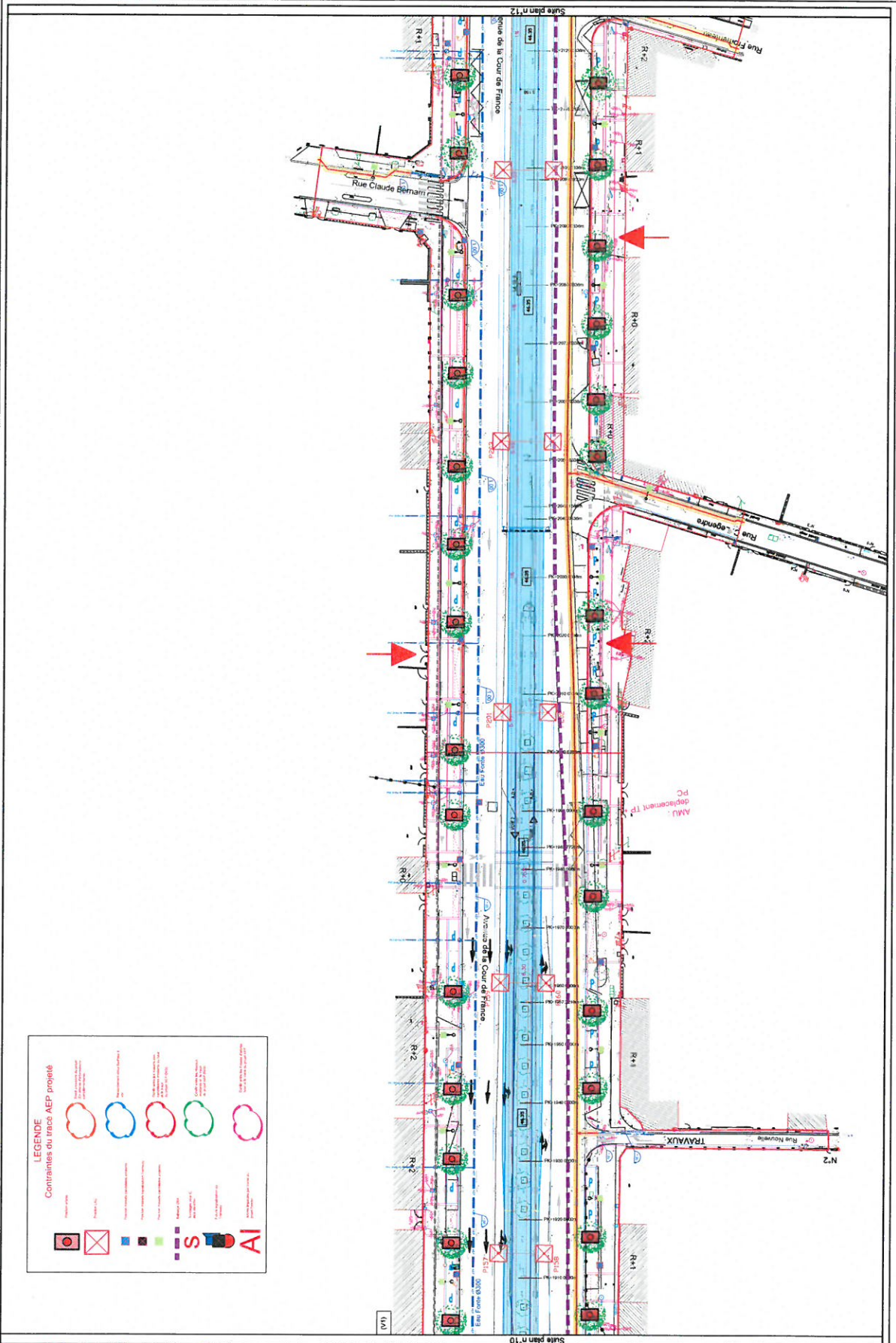
SAFEGE
Ingénieurs-Conseils

2018 250 \$ TRÉ - ISM000268-MIS 14 - D10 C

AVANT PROJET

VUE EN PLAN

2018 250 \$ TRÉ - ISM000268-MIS 14 - D10 C



LEGENDE
Contraintes du tracé AEP projeté

	Travaux de maintenance
	Travaux de signalisation
	Travaux de peinture
	Travaux de nettoyage
	Travaux de réparation

	Signalisation
	Travaux de maintenance
	Travaux de signalisation
	Travaux de peinture
	Travaux de nettoyage
	Travaux de réparation

AI
Accord de l'Agence pour l'Intégration

LÉGENDE	
SYNTHÈSE	Plan de l'ensemble du projet
ÉTAT D'AVANCEMENT	Plan de l'état d'avancement des travaux
PROJET	Plan de l'état de projet
ÉTUDES	Plan de l'état de l'étude
TRAVAUX	Plan de l'état des travaux
MAINTIENS	Plan de l'état des maintenances
INDICATEURS	Plan de l'état des indicateurs

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX
SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
14, Rue Saint Benoît - 75005 Paris

SAFEGE Ingénierie Conseil
Projet de prolongation du tramway T7 entre Athis-Mons et Juvisy-sur-Orge

Projet de prolongation du tramway T7 entre Athis-Mons et Juvisy-sur-Orge

Projet de prolongation du tramway T7 entre Athis-Mons et Juvisy-sur-Orge

PROLONGATION DU TRAMWAY T7 ENTRE ATHIS-MONS ET JUVISY-SUR-ORGE

Présentation de maîtrise d'œuvre lot 3 - Feeders

AVANT PROJET

VUE EN PLAN

SAFEGE Ingénierie Conseil

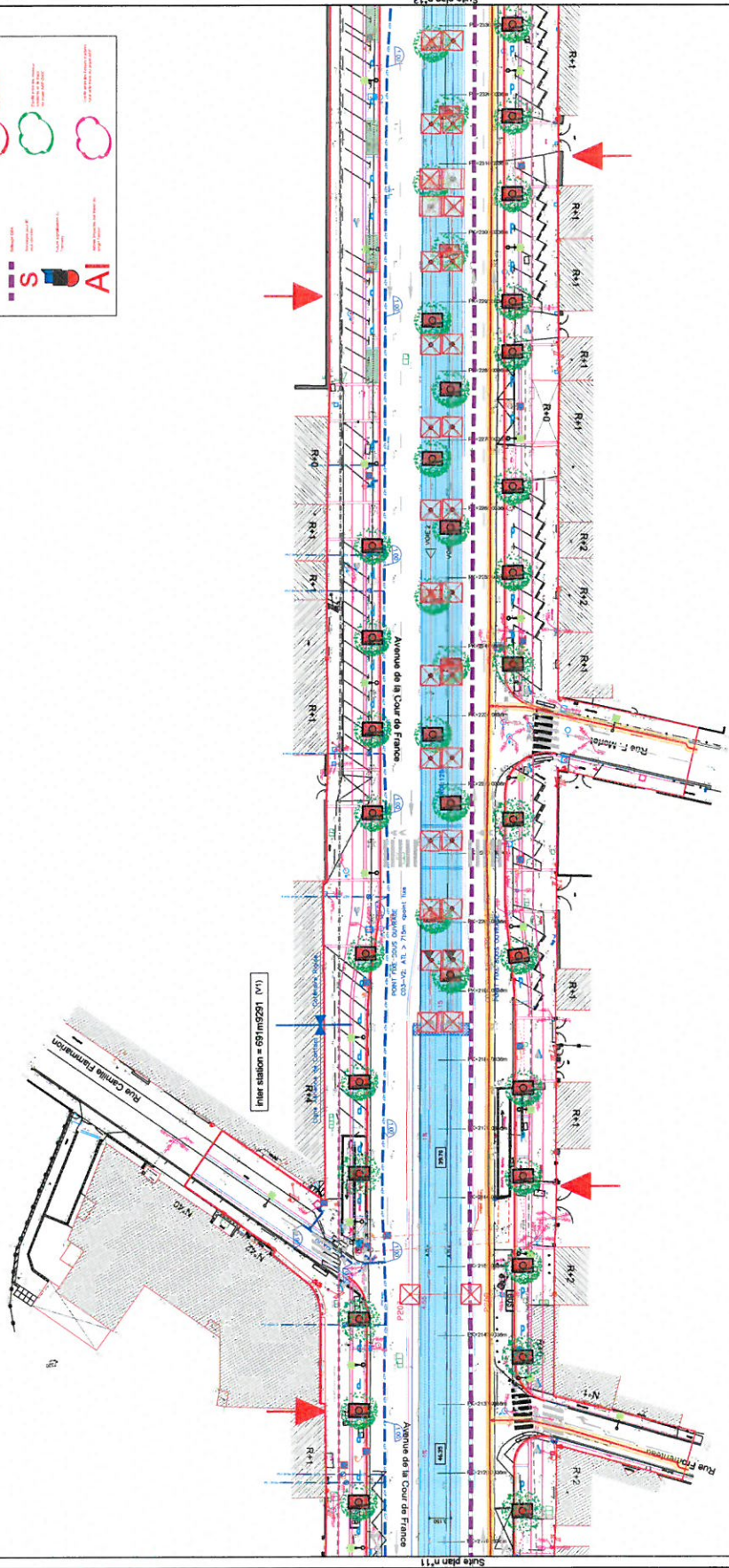
Projet de prolongation du tramway T7 entre Athis-Mons et Juvisy-sur-Orge

RUE 250 SÈVE TERNODRAMES 18 DIT C

0 10 20

LEGENDE
Contraintes du tracé AEP projeté

AI (Automatique)
S (Sécheresse)
AI (Automatique)
S (Sécheresse)



LEGENDE GRAFIQUE	
	Tramway
	Plateforme
	Road
	trottoir
	Vegetation
	Utility poles
	Streetlights
	Bus stop
	Wheelchair access
	Bicycle lane
	Pedestrian crossing
	Tramway crossing
	Tramway crossing with lights
	Tramway crossing with lights and priority
	Tramway crossing with lights and priority and tramway crossing with lights
	Tramway crossing with lights and priority and tramway crossing with lights and tramway crossing with lights

RELEVÉ

Échelle : 1/250

DATE DE RÉVISION : 09/2024

PROJET : PROLONGATION DU TRAMWAY T7 ENTRE ATHIS-MONS ET JOVIS-SUR-ORGE

DATE DE RÉVISION : 09/2024

PROJET : PROLONGATION DU TRAMWAY T7 ENTRE ATHIS-MONS ET JOVIS-SUR-ORGE

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

SYNDICAT DES EAUX D'ATHIS-MONS
14, Rue Saint-Barthelemy, 77000 Paris

ACCORD CADRE N° 201401

PROLONGATION DU TRAMWAY T7 ENTRE ATHIS-MONS ET JOVIS-SUR-ORGE

Prestation de maîtrise d'œuvre lot 3 - Feeders

AVANT PROJET

VUE EN PLAN

SAFE

Ingénierie Conseils

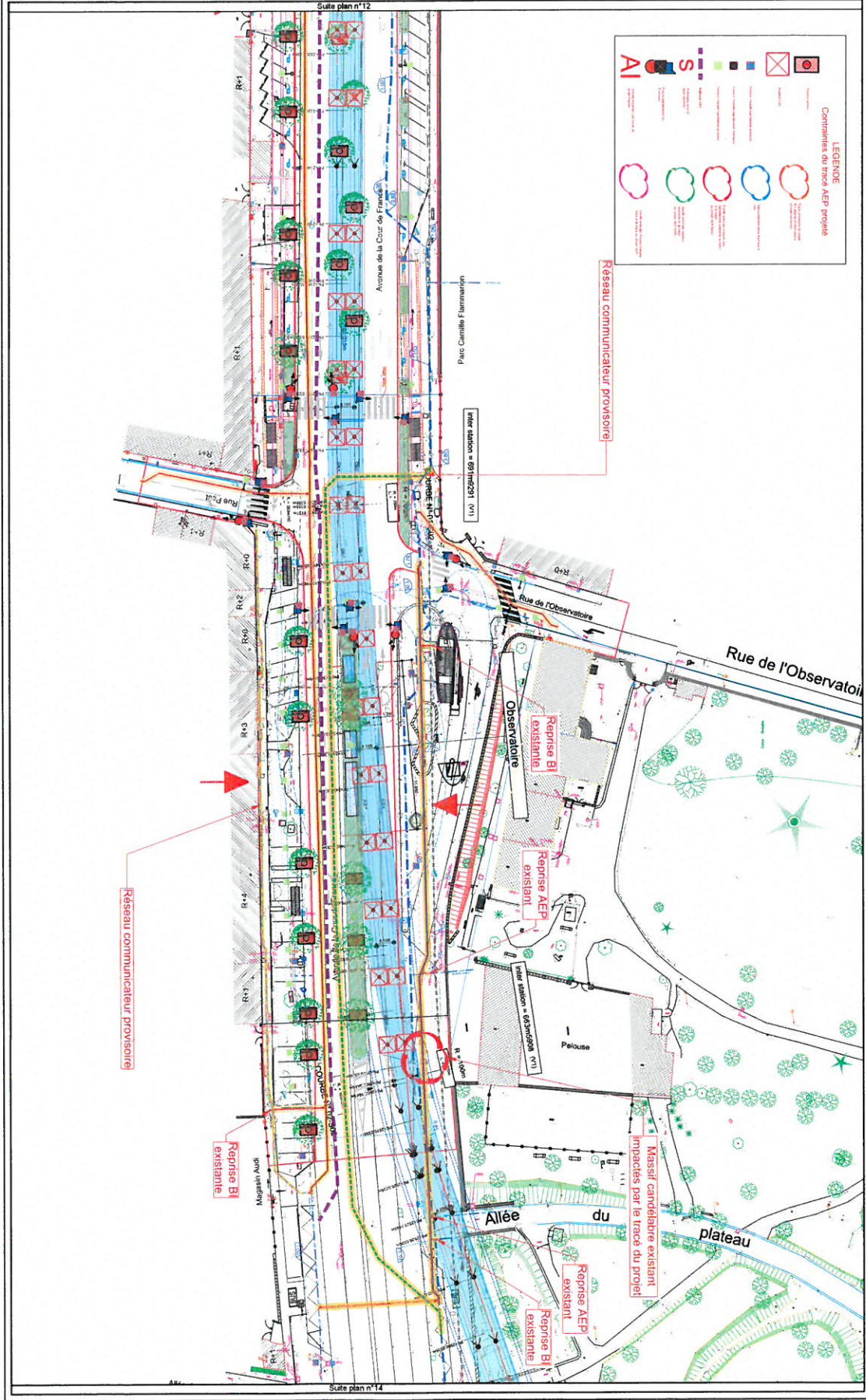
2015 250 518E - 15NOSSE-A01514 - 017C

PROJET	PROLONGATION DU TRAMWAY T7 ENTRE ATHIS-MONS ET JOVIS-SUR-ORGE
CLIENT	SYNDICAT DES EAUX D'ATHIS-MONS
DATE	09/2024
ÉCHELLE	1/250
PROJETÉ PAR	
ÉLÉVÉ PAR	
APProuvé par	

LEGÈRE DES SYMBOLES		
	Point de repère	
	Point de repère	
	Point de repère	
	Point de repère	
	Point de repère	
	Point de repère	
	Point de repère	
	Point de repère	
	Point de repère	
	Point de repère	
	Point de repère	
	Point de repère	
	Point de repère	
	Point de repère	
	Point de repère	
	Point de repère	
	Point de repère	
	Point de repère	
	Point de repère	
	Point de repère	

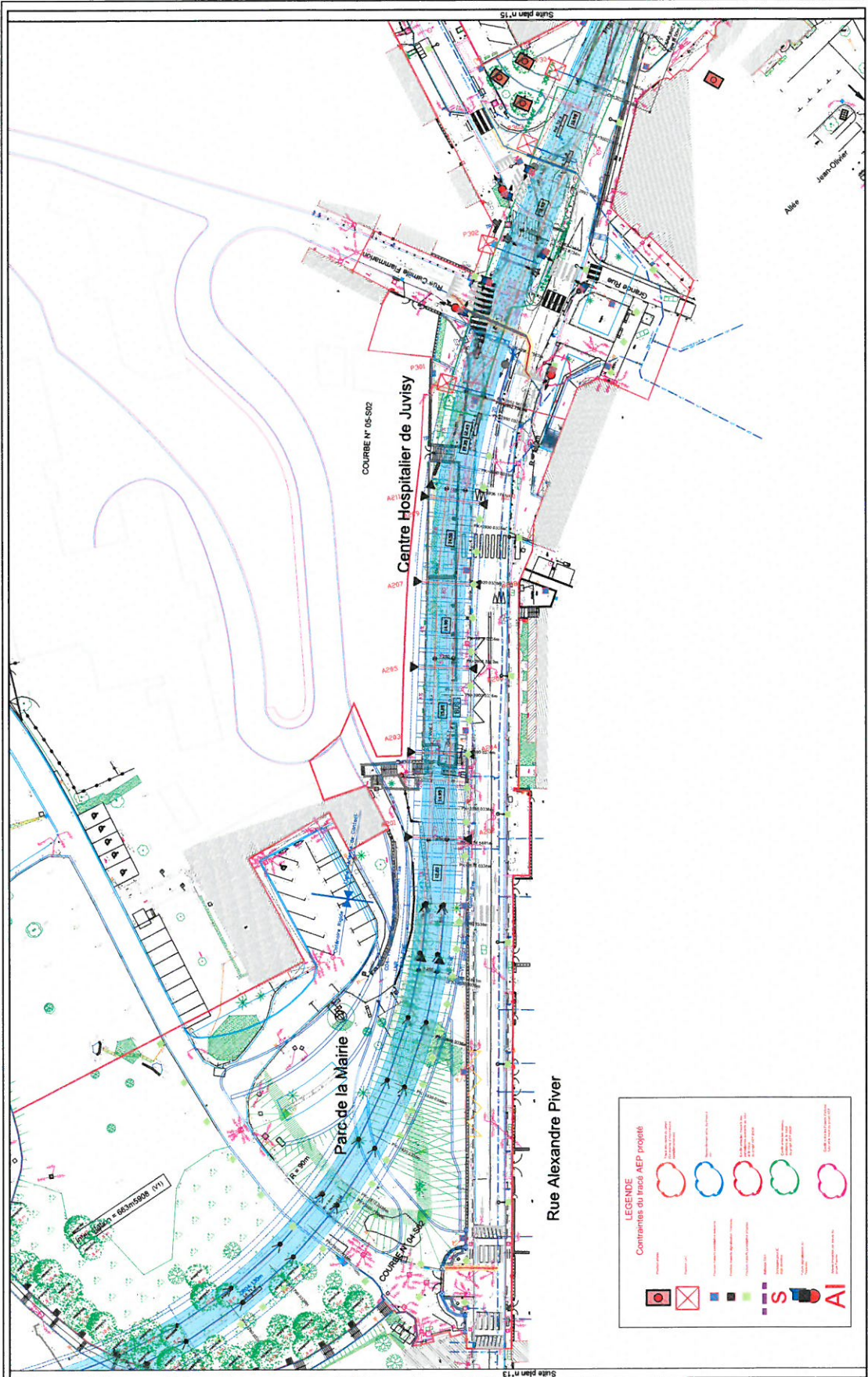
MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX
 SYNDICAT DES EAUX
 D'ILE DE FRANCE
 14, Rue Saint-Sauveur - 75006 PARIS
 PRESTATION DE REALISATION D'OUVRAGES EN 3^e FASE
 PROLONGATION DU TRAMWAY T7
 ENTRE ATHIS-MONS ET JUVISY-SUR-ORGE
 AVANT PROJET
 VUE EN PLAN
 SAEERGE
 Ingénierie Conception
 10, rue de Valenciennes - 95000 Nogent-sur-Oise
 Tél. 03 20 61 41 19
 0113 C

LEGÈRE		
	Contour de tracé AEP projeté	
	Contour de tracé AEP existant	
	Contour de tracé AEP existant	
	Contour de tracé AEP existant	
	Contour de tracé AEP existant	
	Reprise AEP existante	
	Reprise B existante	
	Reprise B existante	
	Reprise B existante	
	Reprise B existante	
	Point de repère	
	Point de repère	
	Point de repère	
	Point de repère	
	Point de repère	
	Point de repère	
	Point de repère	
	Point de repère	
	Point de repère	
	Point de repère	



Suite plan n°12

Suite plan n°14



Contraintes du tracé AEP projeté	
[Red outline symbol]	Zone d'interface
[Blue outline symbol]	Zone d'interface
[Green outline symbol]	Zone d'interface
[Orange outline symbol]	Zone d'interface
[Purple outline symbol]	Zone d'interface
[Yellow outline symbol]	Zone d'interface
[Black outline symbol]	Zone d'interface
[Green outline symbol]	Zone d'interface
[Orange outline symbol]	Zone d'interface
[Purple outline symbol]	Zone d'interface
[Yellow outline symbol]	Zone d'interface
[Black outline symbol]	Zone d'interface
[Green outline symbol]	Zone d'interface
[Orange outline symbol]	Zone d'interface
[Purple outline symbol]	Zone d'interface
[Yellow outline symbol]	Zone d'interface
[Black outline symbol]	Zone d'interface

[Red square symbol]	Zone d'interface
[Blue square symbol]	Zone d'interface
[Green square symbol]	Zone d'interface
[Orange square symbol]	Zone d'interface
[Purple square symbol]	Zone d'interface
[Yellow square symbol]	Zone d'interface
[Black square symbol]	Zone d'interface
[Green square symbol]	Zone d'interface
[Orange square symbol]	Zone d'interface
[Purple square symbol]	Zone d'interface
[Yellow square symbol]	Zone d'interface
[Black square symbol]	Zone d'interface
[Green square symbol]	Zone d'interface
[Orange square symbol]	Zone d'interface
[Purple square symbol]	Zone d'interface
[Yellow square symbol]	Zone d'interface
[Black square symbol]	Zone d'interface
[Green square symbol]	Zone d'interface
[Orange square symbol]	Zone d'interface
[Purple square symbol]	Zone d'interface
[Yellow square symbol]	Zone d'interface
[Black square symbol]	Zone d'interface

LÉGENDE GÉNÉRALE	
[Symbol]	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
[Symbol]	PROJET
[Symbol]	... (other symbols and descriptions)
[Symbol]	... (other symbols and descriptions)

MAIRIE DE JUVISY-LE-PEUPLE
 COMMUNE DE JUVISY-LE-PEUPLE
 10400 JUVISY-LE-PEUPLE
 02 37 83 12 34
 02 37 83 12 35
 02 37 83 12 36
 02 37 83 12 37
 02 37 83 12 38
 02 37 83 12 39
 02 37 83 12 40
 02 37 83 12 41
 02 37 83 12 42
 02 37 83 12 43
 02 37 83 12 44
 02 37 83 12 45
 02 37 83 12 46
 02 37 83 12 47
 02 37 83 12 48
 02 37 83 12 49
 02 37 83 12 50

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
 4, rue Saint-Benoit - 77000 Paris

SEDIJ
 MAIRIE DE JUVISY-LE-PEUPLE

PROLONGATION DU TRAMWAY T7
 ENTRE ATHIS-MONS ET JUVISY-SUR-ORGE

ACCORD CADRE N°201401
 Prestation de maîtrise d'ouvrage lot 3 - Feuders

AVANT PROJET

VUE EN PLAN

SAFEGE
 Ingénierie Conseil

15 rue de la République
 77100 Meaux
 France
 Tel : 03 25 26 12 34
 Fax : 03 25 26 12 35
 Email : contact@safege.com

DIRECTION GÉNÉRALE : M. LEFÈVRE
 DIRECTEUR ADJONCTÉ : M. LAFITE
 DIRECTEUR DE LA RECHERCHE : M. LAFITE
 DIRECTEUR DES PROJETS : M. LAFITE
 RESPONSABLE DU PROJET : M. LAFITE

